

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d' OLIVET



Séance du 2 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORAND Éric, Maire.

Présents : MORAND Eric, PIQUET Sarah, ROGER Jean, BARDOLS Frédérique, BRETON Antoine, CHABIRON-LAGADEC Stéphanie, GAUDIN Patrice, LIGER Sylvie, MUREZ Stéphane, VEZY Sandrine.

Absent : LORICHON Michel

Monsieur Stéphane MUREZ a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur Éric MORAND, Maire, présente les demandes de subventions déposées par les associations pour l'année 2026. **Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal **VOTE** le versement des subventions aux associations comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANT ALLOUÉ
LA VOIX DE GARAGE	3 000 €
Association Sportive Loisirs Olivet	1 500 €
ÉTOILE SPORTIVE OLIVET	500 €
LES AMIS DE CLAIRMONT	1 000 €
L'HERMINE FOOT	510 €
SAINT OUEN BASKET	200 €
DOJO SAINT OUENNAIS	100 €
MOUV' SAINT OUEN	210 €
DONNEURS DE SANG (Port Brilliet / St Pierre)	70 €
MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT	220 €
LES PLEIADES DE L'ESPOIR	250 €
LA COMPAGNIE DES MARCHES	500 €
	8 060 €

Nombre de conseillers
en exercice : 11
de présents : 10
de votants : 10

Date de convocation
23/02/2026

Date d'affichage
03/03/2026

Le Maire de Olivet certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la Mairie, conformément aux articles 48 et 56 de la Loi du 5 avril 1984.

OBJET
DCM N° 2026 – 11 SUBVENTIONS 2026

VOTE
POUR : 10
CONTRE : /
ABSTENTION : /

Fait et délibéré : les jour mois et an sus dits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Éric MORAND